

Priorité de mandat

Politique « Préservation de la Ressource »

PROGRAMME D' ACTIONS POUR LA FILIERE FORÊT-BOIS 2022-2025

Issu des Assises départementales du bois et de la forêt

*« La forêt de demain
nous donne rendez- vous
aujourd'hui »*

Jean Deguerry
Président du Département de l'Ain



www.ain.fr

AIN⁰¹
le Département

Sommaire

Retour sur les premières Assises départementales et sur la concertation P.4

Retour sur les deuxièmes Assises départementales P.5

La filière Forêt-bois dans l'Ain P.6

Arborescence P.7

Axe 1

La filière Forêt Bois : une économie au service des enjeux environnementaux et climatiques P.8

Action 1 : Investir pour la préservation et le développement de la ressource forestière essentielle **P.8**
dans la lutte contre le changement climatique

Action 2 : Favoriser la transformation et l'utilisation du bois, matériau d'avenir stockant le carbone **P.12**

Axe 2

La filière Forêt Bois : un lien amont-aval à consolider pour une dynamique territoriale P.14

Action 1 : Organiser la fabrication en favorisant les circuits courts pour réduire l'empreinte carbone **P.14**

Action 2 : Promouvoir la filière pour le maintien et le déploiement des compétences métiers **P.15**

Axe 3

La filière Forêt Bois : au cœur des enjeux humains et sociétaux P.16

Action 1 : Partager les connaissances et renforcer la coopération au sein de la filière **P.16**

Action 2 : Récompenser les potentiels de la filière et ouvrir des espaces de dialogue avec la population **P.17**

Glossaire P.18

Écosystème Partenaires P.19



Jean Deguerry

Président du Département de l'Ain

« La préservation de la ressource forestière fait partie de nos six chantiers prioritaires. Avec 204 000 hectares de forêt, 1 350 entreprises générant plus de 5 500 emplois, la filière forêt-bois constitue un secteur important de l'économie aindinoise. Face aux besoins d'adaptation liés notamment au changement climatique, j'ai souhaité l'organisation d'Assises départementales de la forêt et du bois car il y avait urgence à agir : la forêt de demain nous donne rendez-vous aujourd'hui !

Nous avons défini, dans une large concertation, de nouvelles actions ciblées, complémentaires à celles de notre Livre blanc de la forêt 2020-2023 pour répondre aux enjeux prioritaires de la transition écologique et énergétique.



Jean-Yves Flochon

Vice-président du Département de l'Ain
délégué à l'agriculture, à la préservation
de la biodiversité et des ressources et à l'environnement

« En octobre dernier, lors des 1^{res} Assises départementales de la forêt et du bois, j'ai eu l'occasion de rappeler le rôle majeur que nous devons jouer tous ensemble (forestiers, exploitants, scieurs, propriétaires sylvicoles et collectivités) pour répondre aux enjeux climatiques actuels. Je me réjouis du travail très fructueux mené cet hiver lors de la phase de concertation avec tous les professionnels de la filière. Des actions concrètes ont ainsi pu être définies pour relever, ensemble, les défis d'une gestion durable des ressources forestières de l'Ain.

Retour sur les 1^{res} Assises et sur la concertation

21 OCTOBRE 2021

Ces 1^{res} Assises ont réuni à Nantua une centaine de professionnels de la filière bois. La qualité des échanges a permis d'initier la démarche et d'entrer dans une phase de concertation et de construction des propositions.



4 VIDÉOS À RE-DÉCOUVRIR

POUR REVOIR CES ASSISES : www.ain.fr/assises-bois-foret

LA FORÊT ET LA FILIÈRE BOIS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

COMMENT CONCILIER PRÉSERVATION ET RESSOURCES FORESTIÈRE ?

QUEL EST LE RÔLE DU REBOISEMENT DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À L'HEURE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE ?

COMMENT GARANTIR UN USAGE LOCAL DE LA RESSOURCE ?

DE DÉCEMBRE 2021 À FÉVRIER 2022 : 9 RÉUNIONS DE CONCERTATION

Ces réunions, tenues sous un format d'ateliers participatifs, avaient pour objectifs de définir de nouvelles actions structurantes pour la filière, tout en maintenant et intensifiant les actions déjà engagées dans le cadre du Livre blanc de la Forêt (2020-2023).

La réflexion a été menée autour de plusieurs thématiques :

- la gestion forestière dans le contexte de changement climatique ;
- la valorisation de la ressource ;
- le morcellement ;
- l'emploi et le recrutement ;
- la communication grand public ;
- la biodiversité ;
- le biosourcé ;
- les réseaux de chaleur et le bois énergie ;
- la construction bois ;
- l'innovation dans la filière bois.

EN CHIFFRES

149 PERSONNES

9 RÉUNIONS

67 PERSONNES ISSUES
DE STRUCTURES DIFFÉRENTES

2 680 H D'IMPLICATION
DANS LA CONCERTATION

« Nous ne pouvons pas rester inertes face au dépérissement du patrimoine naturel qui est autour de nous, il va falloir conjuguer préservation de la nature et développement économique. Dans le cadre des Assises, nous voulons agir avec un double objectif à la clef. D'abord ouvrir une large concertation avec les élus, avec les professionnels de la filière mais aussi définir des nouvelles orientations pour répondre aux enjeux prioritaires de la forêt aindinoise »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain



Retour sur les 2^e Assises départementales du bois et de la forêt

TABLE RONDE

6 MAI 2022

« Retour sur la concertation »

- Florian Moine, Responsable des approvisionnements, Scierie les Fils de Cyrille Ducret
- Bastien Brunet, Chargé de mission, COFOR 01
- Anaïs Messere, Architecte - Assistante de projet, cabinet Tekhnê
- Antony Auffret, Directeur de l'Agence Ain Loire Rhône, Office National des Forêts
- Pierre Archeny, Dirigeant de l'Atelier Hanggi

« La relève de demain »

- Valérie Chevallon, Directrice, FIBOIS 01
- Pierre Roux, Directeur de la MFR de Cormaranche-en-Bugey et un élève Clément Sage
- Jean-Christophe Charrier, Directeur de l'Ecole Technique du Bois (ETB) et un élève
- Sébastien Mazingue, Exploitant forestier, société éponyme
- Nicolas Garin, élève de la MFR de Péronnas



3 VIDÉOS À RE-DÉCOUVRIR

LES CHÊNES DE L'AIN : NOBLES ESSENCES CONVOITÉES

www.youtube.com/watch?v=xXfUip5WKqY

PROFESSION ÉBÉNISTE : LA TRANSMISSION DE LA PASSION

www.youtube.com/watch?v=ShhOFW3Hlio

SCIEURS DE FEUILLUS : ENTRE EMBELLIE ET PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT

www.youtube.com/watch?v=dowtBcltqXA

« Ce sont 800 000 € par an et sur 4 ans (2022-2025) qui vont être alloués par le Département au total avec le Libre blanc qui a déjà toute son existence. »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

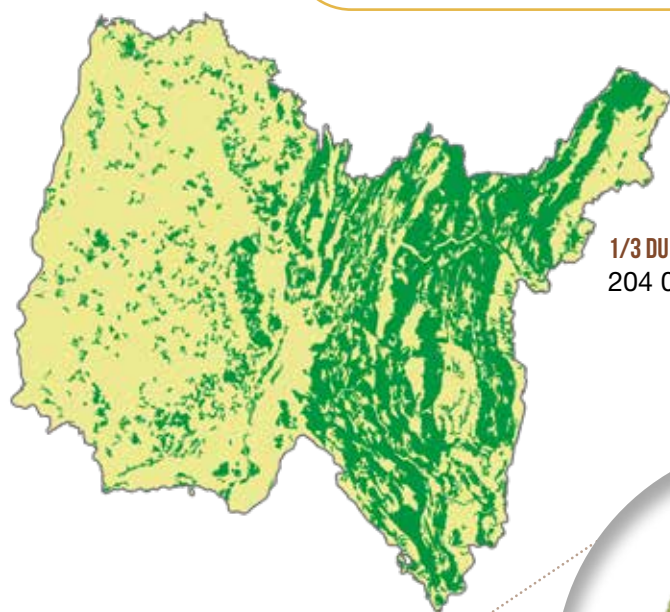


La filière forêt-bois dans l'Ain

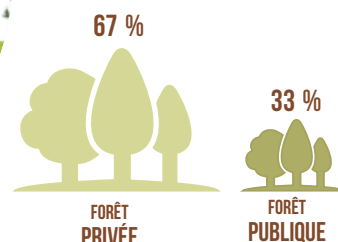
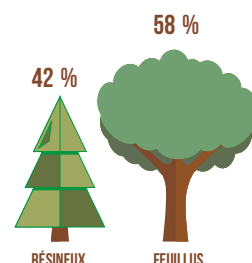


UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE...

- **1^{er} département** de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour le sciage des feuillus et des sapins/épicéas
- **2^e département** de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la récolte de feuillus
- **24 scieries** qui débitent pour 350 000 m³ de bois/an
- **53 chaufferies publiques** pour 40 MW de puissance
- **40 entreprises spécialisées** dans la construction bois
- **5 500 salariés**
- **5 établissements de formation** / 370 élèves (54 % en apprentissage)
- **1 pôle de compétitivité** : Xylofutur
- **1 Maison du bois** à Plateau d'Hauteville : VisioBois



1/3 DU TERRITOIRE
204 000 hectares de forêt



La filière Forêt-Bois

Axe 1

Une économie au service des enjeux environnementaux et climatiques

Action 1

Investir pour la préservation et le développement de la ressource forestière essentielle dans la lutte contre le changement climatique

Action 2

Favoriser la transformation et l'utilisation du bois, matériau d'avenir stockant le carbone

Axe 2

Un lien amont-aval à consolider pour une dynamique territoriale

Action 1

Organiser la fabrication en favorisant les circuits courts pour réduire l'empreinte carbone

Action 2

Promouvoir la filière pour le maintien et le déploiement des compétences métiers

Axe 3

Au cœur des enjeux humains et sociétaux

Action 1

Partager les connaissances et renforcer la coopération au sein de la filière

Action 2

Récompenser les potentiels de la filière et ouvrir des espaces de dialogue avec la population

La filière Forêt-Bois : une économie au service des enjeux environnementaux et climatiques

Axe1 Action 1



Investir pour la préservation et le développement de la ressource forestière essentielle dans la lutte contre le changement climatique



OBJECTIFS

- **Adapter la forêt** au changement climatique et lui permettre de jouer son rôle de puits de carbone
- **Apporter et garantir des ressources** financières aux propriétaires publics et privés
- **Préserver les milieux forestiers** nécessaires à la qualité de l'environnement (eau, sol, air)
- **Préserver la biodiversité** des écosystèmes forestiers
- **Protéger la ressource** face aux phénomènes climatiques ciblés
- **Lutter efficacement** contre le morcellement pour créer des unités de gestion durable
- **Réduire le nombre de parcelles non exploitées** et plus sujettes aux risques climatiques
- **Prévenir les risques en forêt** pour la sécurité de tous



« Il faut permettre à la forêt de jouer son rôle carbone, un mètre cube de bois séquestre une tonne de carbone »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain



ASSURER LE RENOUVELLEMENT DE LA FORÊT ET LA PRÉSERVER

« On constate un dépérissement croissant de nos peuplements. Ce qui nous alerte, en tant qu’industriels, est la disponibilité future de la ressource en quantité et en qualité et donc quels produits pourrons nous proposer demain à nos clients. Ce constat a été fait il y a de nombreuses années et est à l’origine de la mise en place de fonds de plantation dès 2010 sur la partie montagne de l’Ain. »
Florian Moine, responsable des approvisionnements, scierie les Fils de Cyrille Ducret

THÈMES	ACTIONS	BÉNÉFICIAIRES	TAUX	PLAFOND DE DÉPENSES SUBVENTIONNABLES	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	COMMENTAIRES
Assurer le renouvellement de la forêt et la préserver	Adhésion à Sylv'acctes	Sylv'acctes → Propriétaires publics et privés	Coût de l'adhésion : 9 000 €			2017-2022 : effet levier de 700 000 € par l'apport de financements complémentaires aux fonds locaux
	Renforcement de la convention « Construire une ressource pour l'avenir »	Haut Bugey Agglomération → Propriétaires publics et privés	60 %	Défini dans le cadre de la convention conclue entre les différents partenaires	En complément : - Aide au diagnostic des sols (obligatoire à partir de 1 ha) - Bonus pour la plantation de 4 essences et plus - Soutien au renforcement en feuillus des lisières forestières et des ripisylves	Le diagnostic des sols permettra de cibler les essences à planter afin d'optimiser les taux de reprises des plants forestiers Se référer à la section biodiversité pour les modalités d'aide
	Renforcement de la convention « Construire une ressource pour la Plaine et le Bocage de l'Ain »	Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse → Propriétaires publics et privés	60 %			

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES RISQUES EN FORÊT

« L'équilibre sylvo-cynégétique est une notion qui permet de penser l'équilibre dynamique qui existe entre des populations de gibiers et les peuplements forestiers. Cet équilibre est assuré par les plans de chasse notamment. Le maintien de l'équilibre nécessite un dialogue entre les fédérations de chasses et les techniciens forestiers et les élus locaux. »

Bastien Brunet, Chargé de mission, COFOR 01

« Dans un contexte de changement climatique, il est important de prévenir le risque incendie en forêt. Le SDIS intervient de plus en plus dans les feux de forêts, même dans l'Ain. »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

THÈMES	ACTIONS	BÉNÉFICIAIRES	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	COMMENTAIRES
Développer la prévention et la gestion des risques en forêt	Point de rencontre des secours en forêt - PRS	Communes	Étude terrain pour le placement des points réalisée conjointement par le SDIS et l'ONF	Mise en place de PRS sur un territoire pilote : HBA [CFT territoire Charte] : Phase 1 - Expérimentation : sur la commune de Martignat (juin 2022) Phase 2 - Déploiement : sur tout le territoire d'HBA (2023) Ouvrir le projet ensuite aux communes du Département (COFOR reste du département)
	Gibiers	Propriétaires publics et privés	Suivi dans le cadre des plantations aidées par les fonds locaux	Feuille de route des COFOR Mise en place de manière expérimentale pour la première année de la méthode Brossier Pallu pour préserver l'équilibre sylvo cynégétique



LUTTER CONTRE LE MORCELLEMENT FORESTIER

« Le morcellement forestier est mon cheval de bataille. Sur le secteur Bresse, Dombes et Revermont, il y a 31 800 propriétaires de forêts dont 29 900 ont moins de 4 ha soit 94 % des propriétaires de bois. Cela rend la gestion forestière durable très complexe »

Jean-Baptiste Menendez, Sylviculteurs Bresse-Dombes-Revermont

« Nous allons engager plus de 20 000 €, chaque année, pour aider les propriétaires sur les frais notariés et ainsi les inciter à acheter les biens à côté de chez eux »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

THÈMES	ACTIONS	BÉNÉFICIAIRES	TAUX	PLAFOND DE DÉPENSES SUBVENTIONNABLES	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	COMMENTAIRES
Lutter contre le morcellement forestier	Aide au foncier sur les frais de notaire ou des actes administratifs	Propriétaires publics et privés	80 %	500 € HT	Conditionné à la sensibilisation et l'engagement du propriétaire à de la gestion forestière : CBPS + programme de coupes et de travaux + démarche de regrouper les parcelles sous une seule parcelle cadastrale Attestation à participation à une formation de gestion forestière (CRPF, ONF, experts, Usylv'Ain, COFOR)	Priorité massif ou territoire en cours de restructuration foncière (lien avec le service des affaires foncières) ECIF / bien vacants sans maîtres Prioriser massif fonds locaux, zone où il y aurait de l'animation
	Création d'unités de gestion regroupées (modèle fruitière du Jura)			Modèle opportunité à étudier		



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES SOLS FORESTIERS

« Abritant une biodiversité importante, notre forêt est un bien précieux que nous avons le devoir de préserver et de valoriser »

Hélène Cedileau, Maire de Péronnas, Conseillère départementale du canton de Bourg 2

THÈMES	ACTIONS	BÉNÉFICIAIRES	TAUX	PLAFOND DE DÉPENSES SUBVENTIONNABLES	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	COMMENTAIRES
Biodiversité	Travaux forestiers favorisant l'habitat d'espèces patrimoniales	EPCI, associations, collectivités	30 %			Évolution de l'aide existante
		Propriétaires forestiers privés		5 000 € /bénéficiaire/an	Lors d'une exploitation forestière, justifier de l'espèce et de l'intérêt des travaux	Lien politique Nature et Biodiversité
	Maintien d'arbres « bio » et morts	Propriétaires forestiers privés et publics	500 €/ha	2 000 € /bénéficiaire /an	Lors d'une exploitation forestière 3 arbres « bio » et 3 morts /ha Surface des travaux comprise entre 1 et 4 ha	Evolution de l'aide existante
	Création ou restauration d'un réseau de mares forestières	Propriétaires forestiers privés et publics	80 %	1 500 € / mare		Evolution de l'aide existante
	Plantation de lisières forestières extérieures ou ripisylves	Propriétaires privés et publics	80 %	10 €/ml	Minimum de 5 essences, dont arbustives, à respecter en mélange sur plusieurs rangs	Evolution de l'aide existante "Maintien des lisières forestières"
	Bonus à la diversification en essences des plantations	Propriétaires privés et publics dans le cadre des fonds locaux	Bonus +10 %		4 essences minimum	
	Développer les mécénats avec les entreprises locales					Convention Sylv'actes
Préservation des sols	Marquage en futaie irrégulière	Propriétaires privés	300 €/ha +100 €/ha si marquage d'arbres « bio » et morts (du dispositif biodiversité)		Surface des travaux comprise entre 1 et 4 ha Travaux de marquage réalisés par un expert forestier ou un Gestionnaire Forestier Professionnel	Evolution de l'aide existante



POLITIQUE « ESPACES NATURELS SENSIBLES » (ENS) ET FORÊTS :

- **Forêt domaniale de Seillon** : unique ENS intégralement forestier
- **Réserve Biologique de la Griffe du Diable**, site d'intérêt écologique majeur, intégrée au site ENS « Massif du Grand Colombier »
- **Trois forêts appartenant au Département**, dont la forêt de le Chenaillette (Haute-Chaîne du Jura) gérée en faveur du Grand-Tétras





Favoriser la transformation et l'utilisation du bois, matériau d'avenir stockant le carbone



OBJECTIFS

- **Faire du bois l'élément moteur** d'une démarche vertueuse et exemplaire
- **Répondre à la volonté d'aménager le territoire** à l'heure de la transition énergétique et écologique
- **Développer l'offre en bois** permettant d'utiliser la ressource issue de nos forêts et de la transformer sur le territoire
- **Contribuer à la décarbonation de l'économie**
- **Répondre aux nouvelles réglementations en vigueur**
- **Favoriser l'innovation** pour conjuguer développement durable et pérennité des entreprises

« La filière forêt- bois est une économie à part entière dans notre département : c'est un cercle vertueux entre développement et transformation qui entraîne la nécessité d'une démarche pro-active de notre part. »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

THÈMES	ACTIONS	BÉNÉFICIAIRES	TAUX	PLAFOND DE DÉPENSES SUBVENTIONNABLES	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	COMMENTAIRES
Accompagner les entreprises	Aide à l'achat de dispositifs de franchissement de cours d'eau	Forest'ain Entreprises de travaux forestiers qui ont leur siège dans l'Ain	80 % pour des achats en vue d'une mutualisation 30 % pour un usage privatif	9 000 € pour une rampe 1 000 € pour des tubes PEHD	Achat de tubes PEHD ou de rampes métalliques 1 demande maximum par entreprise / an	Evolution de l'aide existante "mesure de préservation des cours d'eau"
	des entreprises de première et deuxième transformation	Entreprises qui ont leur siège dans l'Ain	40 %	25 000 € HT	Adhérer à une démarche collective 1 demande par bénéficiaire / an Matériel d'occasion éligible en l'absence de subvention à l'achat du neuf	Donner une priorité aux investissements permettant de mieux valoriser la ressource locale et d'améliorer les conditions de travail

LE BOIS RESSOURCE RENOUVELABLE ET ÉCOLOGIQUE

« La priorité mérite d'être portée sur la valorisation des bois scolytés et sur les essences de qualité secondaire [...] : ces bois ont une valeur ! »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

« Nos forêts sont de plus en plus attaquées par les scolytes et ce phénomène tend à s'accroître avec le dérèglement climatique. Le bois touché doit être rapidement coupé et évacué de la forêt pour éviter la prolifération de l'insecte. On se retrouve ainsi avec des millions de m³ de bois sur les bras, représentant un stock de carbone non négligeable, qu'il faut savoir valoriser. Trouver de nouveaux débouchés pour ces bois (souvent déclassés) nous intéresse fortement, nous travaillons notamment sur une utilisation en bois de structure. En effet, les caractéristiques mécaniques d'un bois scolyté ne sont pas altérées si il est coupé et transformé rapidement. »

Anaïs MESSERE, architecte DE – cabinet Tekhnê

THÈMES	ACTIONS	BÉNÉFICIAIRES	TAUX	PLAFOND DE DÉPENSES SUBVENTIONNABLES	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	COMMENTAIRES
Le bois ressource renouvelable et écologique	Projets pilotes d'aménagement communaux bois / énergies renouvelables	Communes et EPCI	15 % sur le lot bois uniquement – priorité à l'utilisation du bois scolytés	50 000€ (sur le lot bois)	Ombrières, halles, ...	Étude / preuve de concept 70 % couplé à un investissement (1 fois) pour en faire un modèle reproductible à adapter
	Projets pilotes de réseau technique ou de chaleur		20 %	100 000 € HT		Étude / preuve de concept 70 % couplé à un investissement (1 fois) pour en faire un modèle reproductible à adapter
	Projet construction bois		15 %	300 000 € HT	Critères LB	le Département sera attentif à l'intégration du bois bio-sourcés dans les projets
	Projet d'investissement des chaufferies bois		25 %	40 000 € HT		Chaufferie Plaquette : Puissance supérieure ou égale à 50 kW Chaufferie Granulés : Puissance supérieure ou égale à 20 kW 3 chantiers aidés / an



La filière Forêt Bois : un lien amont-aval à consolider pour une dynamique territoriale

Axe 2 Action 1



Organiser la fabrication en favorisant les circuits courts pour réduire l’empreinte carbone



OBJECTIFS

- Réguler l’ensemble de la chaîne de valeurs
- Connaître la ressource pour anticiper les coupes et faciliter le travail des techniciens forestiers
- Permettre aux scieurs de planifier leurs activités
- Anticiper les investissements en matériels liés à l’utilisation de nouvelles essences
- Permettre à l’aval de sécuriser leur commande
- Permet de résorber les points noirs en forêt et d’anticiper sur les travaux de voiries à venir
- Connaître la ressource locale

ASSURER LE RENOUVELLEMENT DE LA FORÊT ET LA PRÉSERVER

« Il est indispensable de disposer de données économiques qui nous permettront d’avoir une meilleur lisibilité de la ressource disponible ; mais également de données environnementales pour la connaissance de la biodiversité ainsi qu’un suivi de l’état de santé de nos forêts pour faire face aux risques d’incendie, de dégât gibiers et de maladies. »

Jean Deguerry, Président du Département de l’Ain

« L’observatoire des forêts de montagnes de l’Ain, premier en France à cette échelle, a été un projet très innovant. Réalisé en 2008 puis en 2015 à partir de données LIDAR à l’époque peu répandues, il apporte sur la moitié Est du département, des données sur la forêt aindinoise et son évolution, aussi bien en forêt privée que publique très intéressantes. Les prochains relevés sont très attendus considérant la crise sanitaire que les résineux de montagne traversent depuis 2019. »

Anthony Auffret, Directeur de l’Agence Ain Loire Rhône, Office national des forêts

THÈMES	ACTIONS	BÉNÉFICIAIRES	TAUX	PLAFOND DE DÉPENSES SUBVENTIONNABLES	COMMENTAIRES
Connaître la ressource locale	Observatoire forestier	CRPF ONF	Taux d’aide : 80 % maximum (dépendant des cofinancements)	Plafond : 100 000 €	Action prévue pour 2024 Un périmètre qui pourrait être élargi au département avec l’intégration de nouvelles données (risques incendie, dégâts gibiers...) Campagne de relevés de placettes à partir de 2024 avec prise en compte des données LIDAR ou données photogrammétriques (IGN)
	Plateforme de valorisation des données	Se référer au Livre blanc			Evolution de l’aide existante



Promouvoir la filière pour le maintien et le déploiement des compétences métiers



OBJECTIFS

- **Valoriser les entreprises d'exploitations** de travaux forestiers (ETF)
- **Sécuriser le parcours d'installation ETF**
- **Les aider** à être représentatives et davantage reconnues et entendues au sein de la filière
- **Encourager les vocations** aux métiers du bois et de la forêt
- **Développer les compétences** afin de pourvoir la hausse d'emplois à venir notamment dans la construction

« Il faut avoir une perspective de la filière pour le futur, c'est-à-dire connaître les évolutions des métiers en sachant que beaucoup de métiers du bois restent à inventer ! »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

« il est compliqué de trouver un poste en salariat dans mon domaine, aussi, je me suis installé à mon compte depuis le 1^{er} avril 2022 et ce n'est pas le travail qui manque. »

Sébastien Mazingue, exploitant forestier

« Dès le premier jour, on est comme dans une entreprise et on travaille comme un salarié, on apprend le métier, le vrai, avec les machines et le bois. En sortant de l'Ecole Technique du Bois, aucun élève n'a eu de problème à trouver du travail. »

Maxime Desvignes,

élève à l'École Technique du Bois Cormaranche en Bugey

PROMOTION DES MÉTIERS TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE

« L'emploi est un enjeu majeur de la filière bois. De nombreuses entreprises peinent à recruter. La crise climatique touche de plein fouet la forêt et les dépérissements requièrent des interventions rapides et massives. Cela demande du personnel qualifié en mesure d'intervenir en forêt, on a notamment besoin de bûcherons manuels.

La crise sanitaire a accentué la demande en matériau bois et les carnets de commandes des entreprises sont remplis mais il est souvent difficile de recruter du personnel. »

Valérie Chevallon, Directrice, FIBOIS 01

THÈMES	ACTIONS	BÉNÉFICIAIRES	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	COMMENTAIRES
Promotion des métiers transmission des savoir-faire	ETF promotion des métiers d'ETF - consolider forest'Ain	ETF	Financement Leader	Formation ETF Guichet unique Mutualisation À voir pour 2023 / 2024
	Promotion des métiers, parcours de formation pour adultes	Collèges Écoles Publics adultes Entreprises en recrutement	outils pédagogiques innovants + Critère LB	Visite d'entreprises, immersion dans les classes de collèges avec des lunettes à réalité virtuelle, ... Ain formations Métiers



La filière Forêt-Bois : au cœur des enjeux humains et sociétaux

Axe 3 Action 1



Partager les connaissances et renforcer la coopération au sein de la filière



OBJECTIFS

- **Identifier les besoins** des entreprises
- **Sortir les entreprises de l'isolement**
- **Favoriser la mutualisation** inter entreprises
- **Répondre à de nouveaux marchés**, être plus compétitifs, innover...

« Les entreprises se posent des défis entre elles avec l'envie de mener en collaboration des projets innovants liés au territoire. »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

« Le label Origin'Ain me permet d'appartenir à un réseau d'entreprises diverses qui s'inscrit dans une démarche locale et dans laquelle je me retrouve en tant qu'acteur de la filière bois. »

Samuel Romain, artisan - ébéniste, atelier les pois sont rouges

« On se rend compte qu'il y a un manque de communication de la filière forêt-bois par rapport au public mais aussi à l'intérieur de la filière. »

Florian Moine, responsable des approvisionnements, Scierie les Fils de Cyrille Ducret

THÈMES	ACTIONS	BÉNÉFICIAIRES	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	COMMENTAIRES
Partager les connaissances	Mise en place d'un plan de communication stratégique et ciblé en faveur de la filière avec création d'outils de communication innovants	Professionnels de la filière, entreprises, grand public, usagers de la forêt, ...	Pilote : le Département	En lien avec la direction de la communication
Renforcer la coopération	Mise en place d'un réseau d'entreprises à travers une série d'événements de type Apéro pro / afterwork / visites d'entreprises / Retour	FIBOIS 01, CMA, CCI, Xylofutur, CFT, COFOR, SPL ALEC Ain, ...		





Récompenser les potentiels de la filière et ouvrir des espaces de dialogue avec la population



OBJECTIFS

- **Détecter les pépites départementales** et les mettre en lumière
- **Susciter l'adhésion du grand public** en expliquant les enjeux et les atouts du bois et de la forêt
- **Rapprocher les citoyens de la forêt** et de sa multifonctionnalité

« On a tout ce qu'il faut pour bien réussir dans ce département : on a la matière première, les écoles, les acteurs de la filière, les entreprises. On a également la volonté et des élus qui ont pris conscience de la nécessité de protéger notre patrimoine forestier. Sachons travailler ensemble et surtout le faire connaître et savoir auprès du grand public. Il faut éveiller une prise de conscience collective et pour cela il faut absolument communiquer davantage. »

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

« Il y a des initiatives en bois local dans le département avec des projets de construction exemplaires : des salles des fêtes ou Dinoplagne, mais ces projets parlent peu au grand public. Fabriquer du mobilier en bois local adapté à notre quotidien aura, je l'espère, un autre impact. »

Pierre Archeny, Dirigeant, atelier HANGGI

THÈMES	ACTIONS	BÉNÉFICIAIRES	CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ	COMMENTAIRES
Récompenser les potentiels de la filière	Lancer un appel à projet « concours »	Entreprises de la filière, Communes, associations représentatives de la filière, écoles...	Cahier des charges à construire	Pilote : le Département Année 2023 : bois dépréciés Année 2024 : bois méconnus Année 2025 : bois d'ici Année 2026 : bois du futur
Ouvrir des espaces de dialogue	Participer à des événements grand public	Professionnels de la filière, entreprises, grand public, usagers de la forêt, ...		Pilote : le Département Année 2022 : participation à l'événement Plein' R, Salon des Maires... Année 2023 : s'associer à la programmation de la direction de l'action culturelle couplée à la stratégie tourisme pour le choix des sites d'accueil du public (sites essentiels)



GLOSSAIRE

COFOR-01

L'Association départementale des communes forestières de l'Ain. Réseau national structuré en associations locales. Il regroupe dans le département 90 communes propriétaires de bois et mobilisées par les questions forestières. L'association a pour mission de former, d'informer et de représenter les élus dans leurs rôles vis-à-vis de la forêt : propriétaires publics, aménageurs du territoire, consommateurs de bois et garants de la sécurité publique.

CNPF

Le Centre National de la propriété forestière Auvergne-Rhône-Alpes oriente et développe la gestion durable des bois et terrains à vocation forestière des particuliers.

DDT

Placée sous l'autorité du préfet de département, la Direction Départementale des Territoires est chargée de mettre en œuvre, au plus près des territoires, les politiques publiques conduites par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

DSF

Le Département de la santé des forêts, créé en 1989, est en charge de la surveillance sanitaire des forêts françaises de métropole. Pour assurer la protection et la qualité des forêts, le réseau de forestiers du DSF surveille les forêts, diagnostique les problèmes sylvosanitaires, aide et conseille les gestionnaires et les propriétaires. Il suit l'évolution et l'impact des ravageurs des forêts et identifie les éventuels problèmes émergents.

DRAAF

Placée sous l'autorité du Préfet de région, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) est un service déconcentré du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation ainsi qu'un service territorial de FranceAgriMer. Le SERFOB (Service Régional de la Forêt et du Bois), au sein de la DRAAF, assure la mise en œuvre au niveau régional de la politique forestière et de la mobilisation de la ressource.

ETB

L'école technique du bois est une école de production dans l'Ain qui forme aux métiers de la scierie (Cormaranche-en-Bugey).

FCBA

L'Institut technologique FCBA est un centre technique industriel français, chargé des secteurs de la forêt, de la cellulose, du bois-construction.

FIBOIS 01

La Fédération Interprofessionnelle du Bois de l'Ain est une association loi 1901 créée par les acteurs de la filière en 1991. Depuis cette date, FIBOIS 01, s'investit aux côtés des entreprises de la filière pour créer de la synergie entre les acteurs, pour promouvoir le matériau bois, pour communiquer sur les métiers et les formations. Depuis 2014, FIBOIS 01 participe activement à la mise en œuvre du Livre blanc de la filière forêt-Bois de l'Ain, impulsé par le Conseil départemental de l'Ain, et depuis 2010 FIBOIS 01 gère et anime VisioBois, la Maison de la filière bois de l'Ain, située à Cormaranche-en-Bugey.

GEFSA

Le Groupement des Exploitants Forestiers et Scieurs de l'Ain présidé par Cyrille Ducret est un organisme représentant ces professions.

MFR

La MFR de Cormaranche-en-Bugey est un Centre de Formation en Apprentissage préparant aux métiers du bois en charpente, menuiserie et couverture.

ONF

L'Office national des forêts est un établissement public à caractère industriel et commercial français chargé de la gestion des forêts publiques, placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que du ministère de la Transition écologique et solidaire.

SPL ALEC AIN

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain est une Société Publique Locale travaillant à l'échelle départementale. Sa mission est de faciliter la transition énergétique face à l'urgence climatique.

Pour cela, elle met en œuvre les actions climat-énergie des territoires dans les 4 domaines suivants : le bâtiment, l'énergie, la mobilité et l'économie circulaire. Son cœur de métier porte sur l'information, la sensibilisation, le conseil et l'accompagnement des citoyens, des collectivités et des professionnels.

Sylv'ACCTES

permet de construire les forêts de demain en finançant des actions forestières vertueuses qui ont systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages. Cette association, créée à l'initiative de la Région, propose une aide financière aux propriétaires forestiers (publics et privés) souhaitant s'engager dans une gestion améliorée de leur forêt. Pour trouver les fonds, Sylv'ACCTES sollicite entreprises, collectivités et citoyens qui souhaitent agir concrètement et localement sur leur environnement.

USYLVAIN

L'union des groupement de sylviculteurs de l'Ain intervient en faveur du développement forestier dans le département de l'Ain et plus spécialement pour resserrer les liens et favoriser les échanges d'informations entre les groupements de sylviculteurs membres.

XYLOFUTUR

Xylofutur est un Pôle de compétitivité innovant au profit de la filière forêt-bois-chimie.

Écosystème Partenaires



Recherche et
développement
innovation recherche
et développement



Accompagnement
de la filière



Formation



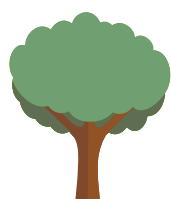
Structures
institutionnelles



Collectivités



Énergie



Amont forestier

Usylvain



Scieurs et
exploitants
forestiers

GEFSA



Organismes
environnementaux



Construction bois

CAP
Architectes

AIN⁰¹
le Département

Département de l'Ain
DIRECTION DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
Service Développement des Territoires
Pôle attractivité du territoire

04 74 24 48 15

bois@ain.fr

